

La g@zette

du Valbonnais

N° 190 – Octobre 2023

Villard d'Entraigues : la mine d'anthracite



De l'art du boisage d'une galerie ou de la galerie d'art photographique (collection Jean Coste)

L'aventure industrielle du XIX^e siècle a tourné la tête à plus d'un esprit audacieux s'adonnant, dans le canton de Valbonnais, à la prospection des gisements d'antracite, notamment ceux qui sont à fleur de terre. Nos explorateurs, qui ne dépasseront jamais le stade artisanal et familial, ont parié sur le prolongement présumé de la zone carbonifère du bassin murois, en espérant avoir de la veine : leur traque passe par une ligne imaginaire qui point sur les pentes du Piquet-de- Nantes, au dessus de La Valette, jusqu'au Villard d'Entraigues, en passant par Oris-en-Ratier, le col de Plan-Collet, la Gypièrre de Roussillon. On retrouve, plus au sud, les mêmes affleurements d'antracite à Près-Clos (les Rouchoux) en Valjouffrey.

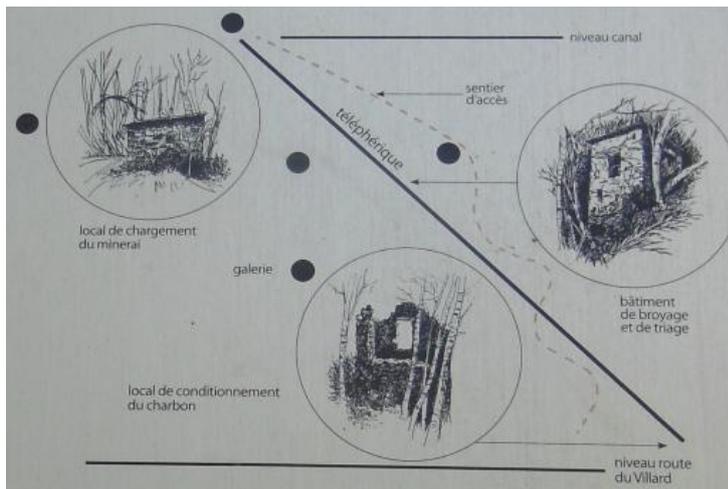


On peut voir encore de nos jours, les vestiges de la mine, sise au bord de l'actuel « chemin de la mine », truffé de nids de poule. En montant depuis le moulin, en direction du Villard d'Entraigues, vous trouvez sur la droite un grand mur de maçonnerie qui vous permet de repérer le site, caché dans la forêt.

En pénétrant dans cette forêt qui a tout envahi, le long de la combe du « *Sautais* », Jean Coste a réalisé ce magnifique cliché des ruines des installations de surface de la mine du Villard, en



découvrant un reste de plan incliné reliant les galeries hautes (niveau canal cote 945) à la plateforme du bas (cote 895) permettant de stocker et descendre l'anhracite sur la route qui est de nos jours en bien mauvais état, rebaptisée le *chemin de la mine* sur les cartes. On comptait, dit-on, cinq entrées et quatre galeries aux cotes 895, 909, 916 et 945. Parmi ces galeries, remarquons que l'une d'elles étaient située au-dessus du canal du Beaumont. Un petit pont de bois passait au-dessus de la route, pour évacuer les stériles et autres déblais.



Cette organisation du site, dans les années 1942 à 1944 est bien rendue par ce croquis où le minéral est descendu sur un câble, avant d'être broyé, mis en poudre et ensaché. Les sacs sont ensuite acheminés par camion à la gare de Valbonnais pour un départ par le train en direction de La Mure.

Au Moyen Âge, quelques paysans du coin ont dû gratter leur propre champ là où le charbon de terre affleure. Mais, les premières traces d'exploitation attestée datent de 1780. A l'époque, les parcelles étaient nombreuses et chaque propriétaire disposait à sa guise du trésor que lui offrait Dame Nature. Mais un arrêt de 1744, conforté par la loi de 1810, supprimait la liberté indéfinie de fouiller leur fonds et d'y exploiter des mines de « charbon de terre » sans autorisation préalable. En prescrivant aussi des mesures techniques pour la sûreté, la solidité et la rationalisation des exploitations souterraines, on entrait dans un régime de permissions ou concessions. On comprend que les propriétaires du sol acceptaient mal le principe de concessions attribuées à d'autres qu'à eux-mêmes. Dans la réalité, les propriétaires des terrains continueront dans un premier temps à exploiter pour leur usage personnel (chauffage ou fabrication de la chaux pour une construction) en laissant leur nom à chacune des galeries (Blanc, Charles, Cros, Grand, Helme Claude, Rousset, etc.).

Une galerie...de portraits d'aventuriers mineurs

Dans Mémoire d'Obiou N° 6, la Revue de l'association « Les Amis du Musée Matheysin », Pierre Barnola a consacré un remarquable article sur les mines d'anhracite du canton de Valbonnais : Villard d'Entraigues, Oris en Ratier et Près-Clos. Il nous délivre une belle galerie de portraits de ces aventuriers, avec en figure de proue la *mère Rey*.

C'est d'abord la famille Helme qui extrait le charbon de terre de 1820 à 1830, puis à partir de 1845, les demandes de concessions abondent. Cette année là, Joseph Maurel de Valbonnais demande une concession laquelle n'aura aucune suite. En 1853, Astier de La Mure et Laurent

Bos d'Oulles en demandent une à leur tour, refusée plus tard par l'administration au terme d'un délai respectable de 6 ans, sans doute le temps de l'instruction. « *C'est alors qu'entrent en scène, toujours en 1853 la famille Leyraud de Leygat (Valbonnais) et la femme Prax et d'autres. C'est un imbroglio de demandeurs avec des péripéties diverses (...)* ».

Les deux frères Leyraud, Pierre et Victor disent qu'ils ont trouvé des filons abondants. Leur père Sylvain, chaudiériste se joint à eux. Il faut de la pierre calcaire et du charbon pour alimenter les deux fours des Fayettes. L'antracite des mines de La Mure est trop cher. Associés avec Bernard-Brunet, ils demandent une concession de 109 ha et produiront quelques 100 tonnes de charbon par an, entre 1862 et 1864. Mais, pendant l'enquête administrative, apparaissent d'autres demandeurs « *notamment Blanc de Saint Firmin se substituant à Astier et associé un temps à la femme Prax* ». La concession est enfin acceptée, le 11 août 1869, Astier a disparu, Blanc n'est pas solvable, le père Leyraud est mort, un de ses fils est invalide, cruellement mordu au bras par un mulet et le dernier fils Leyraud est bien seul pour s'occuper « *des fours paternels* » et réaliser quelques menus travaux. Pierre Barnola de conclure : « *Les gagnants sont François Peyle de Sassenage associé à la femme Julie Ferrié, épouse de Jean Prax et plus connue sous le nom de mère Rey* ».

N° 26,025. — DÉCRET IMPÉRIAL (contre-signé par le ministre des travaux publics) portant concession à la dame Julie Ferricre, épouse autorisée à cet effet de Jean Prax, dit Rey, et au sieur François Peyle, associés, de mines d'antracite sises commune d'Entraigues (Isère): cette concession prendra le nom de Concession du Villard-d'Entraigues. (Saint-Cloud, 11 Août 1869.)

Qui est donc cette mère Rey, personnalité attachante et courageuse ? L'ingénieur des mines, auteur des rapports sur la concession, écrit : « *qu'elle s'est vouée longtemps à la recherche des mines et que jusqu'à présent n'a pas trouvé fortune. Sa passion pour l'art des mines va si loin qu'elle a plus d'une fois manié elle-même, au fond d'une galerie le fleuret et la massette. Elle est la mère de huit enfants parmi lesquels trois fils ont appris eux-mêmes le métier de mineurs* ».

Des Valbonnetins vont au charbon pour leurs fours à chaux des Fayettes.

Un rapport de l'ingénieur des mines Baudinoz nous renseigne sur l'exploitation artisanale des frères Leyraud, du hameau de Leygas. En voici un extrait : « *Les frères Leyraud qui exercent avec leur père [Sylvain] la profession de chaudiéristes à Valbonnais trouvant le prix de l'antracite des mines de La Mure trop élevé à cause des transports pensent s'approvisionner dans le petit bassin d'Entraigues beaucoup plus rapproché de leurs fours [deux fours aux Fayettes]. Ils s'entendent avec le sieur Bernard-Brunet, propriétaire de la parcelle N° 32 et ouvrirent sur cette parcelle une galerie sur l'affleurement d'une couche qui fut suivie jusqu'à 30 mètres environ du jour, l'allure de cette couche était bien nette sa direction sensiblement rectiligne. J'ai visité cette exploitation au mois de juillet 1863 elle occupait deux ouvriers, le sieur Leyraud Victor l'un des demandeurs en concession et un plus jeune frère [Pierre] qui lui servait d'aide. La galerie était très étroite et le boisage aussi économisé que possible. L'extraction se faisait à l'aide d'un petit chariot roulant sur des rails en bois. L'antracite extrait était en partie composée de menus mais on y voyait aussi quelques morceaux assez gras et très propres au chauffage. La couche avait une puissance moyenne de 0 m 60 (...)* ».

La concession des mines d'anthracite du Villard-d'Entraigues instituée par le décret impérial du 11 août 1689 est pleine de promesses mais bien vite déçue. On trouve une demande de résiliation, trois ans plus tard, mais paradoxalement l'exploitation semble perdurer jusqu'en 1896. La commune d'Entraigues cherchait depuis un certain temps à résilier le contrat de ce chantier abandonné en demandant « *l'exploitation libre des gisements par les habitants sans réserves* ».

En 1914, l'adjudication de la concession est donnée à P-S Bédaride, lequel l'exploite jusqu'en 1917, puis amodie sa concession à la Société des Produits Chimiques et de Charbonnage. L'exploitation prendra fin en 1921 au moment de la mévente des charbons. (La production : 1919 : 600 tonnes, 1920 : 770, 1921 : 475, malgré le débouché des ciments Pelloux au Pont du Prêtre).

Depuis 1921, la mine était abandonnée. En 1942, Raymond Jacques, fils d'un marchand parisien obtient vite un permis de recherches pour la Société de Recherches et d'Exploitation des Mines du Villard-d'Entraigues, fondée avec des associés comme Vicat, Merlin-Gerin, Neyret-Beylier, sans oublier un marchand en vin du Vaucluse qui y laissera toutes ses économies. La gestion est confiée à un jeune ingénieur des mines, sortant de l'école, Raymond Briot qui y restera de 1942 à l'automne 1943, avant de partir pour la mine d'Oris en Ratier. Sous ses ordres, des apprentis mineurs, cultivateurs du coin et une quarantaine de jeunes voulant échapper au S.T.O. (la loi de Vichy du 16 février 1943 permettait d'envoyer travailler en Allemagne les jeunes nés en 1920, 1921 et 1922, sauf ceux qui travaillaient dans des entreprises prioritaires à l'instar des mines). On reprend les anciennes galeries mais les conditions d'exploitation des filons ne sont pas bonnes. Un jour, dans une galerie verticale, un bouchon cède, un pauvre mineur est étouffé par la poussière de charbon envahissant ce boyau. Le gisement du Villard est définitivement abandonné en 1946, au profit de celui d'Oris.

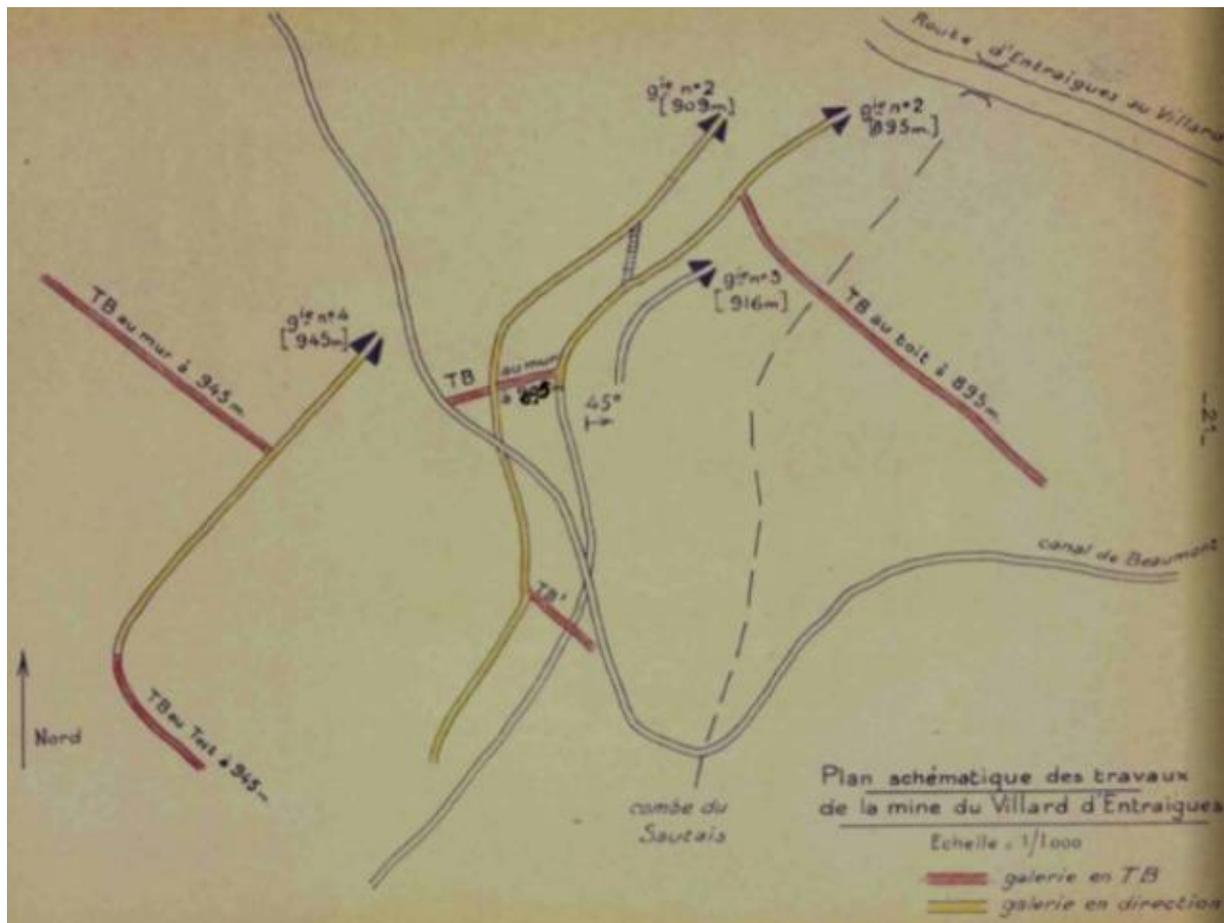


Galerie haute au niveau du canal (cote 945)

Photo Jean Coste

Un rapport du Bureau de Recherche de Géologie Minière (B.R.G.M.)

Dans la chute crépusculaire de la mine du Villard, le clair obscur des galeries, j'ai demandé à l'Entraiguois Serge Hustache – Mathieu d'éclairer ma lanterne. Cet amoureux du patrimoine et de l'histoire locale du Valbonnais me montre un rapport rédigé par Ch. Greber et R. Feys, géologues au Bureau des recherches Géologiques et Géophysiques, à la suite de plusieurs visites des travaux miniers (mai 1946) et des affleurements (septembre 1948). Ils ont pu visiter la mine au moment de l'arrêt des travaux, juste avant la fermeture des orifices des galeries (Mai 1946) et proposent ci-dessous un plan schématique des principales galeries au 1/1000.



Le petit gisement carbonifère de Villard d'Entraigues est situé à quelques kilomètres au SE de celui d'Oris-en-Ratier, dont il est vraisemblablement le prolongement et dont il n'est séparé que par la vallée de la Bonne. L'étude pétrographique des échantillons, en lames minces a été faite au B.R.G.G par Mme A. Vaysse. On peut dire que c'est un synclinal houiller étroitement pincé dans les schistes cristallins, bordé au SO, par d'importants affleurements de lias.



Galerie N° 1 : photo de Jean Coste



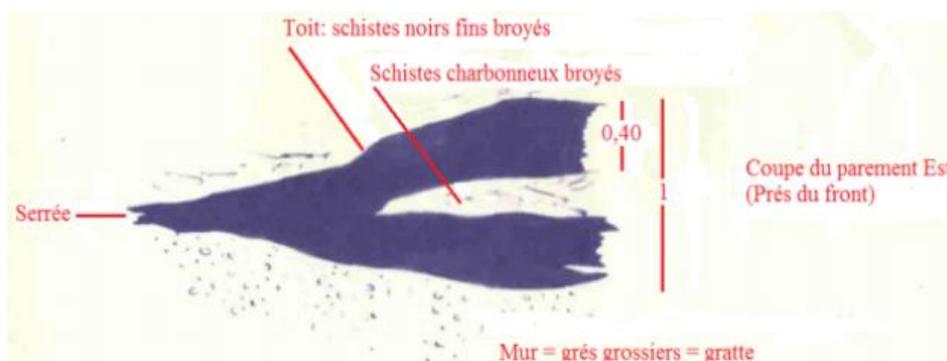
Toit : ce qu'il y a au-dessus de la veine de charbon.

Mur : ce qu'il y a au-dessous de la veine de charbon.

Puissance : épaisseur/largeur de la veine de charbon.

Veine : terme général pour désigner la couche de charbon.

Les géologues Greber et Feys écrivent que l'entrée de cette vieille galerie (galerie N° 1), située au niveau du grand mur, est éboulée. Sise à la cote d'orifice 895 m, cette galerie avait été relevée en 1914 par Paul-Samuel Bédaride et en 1942 par Raymond Jacques. Jean Coste me confirme que la galerie N° 1, la plus ancienne, était au niveau de la plateforme du bas, mais que les plus grandes quantités d'anthracite extraites pendant la seconde guerre mondiale provenaient des deux galeries au bord du canal.



La puissance de la couche oscille entre 0.40 et 0.60 m et exceptionnellement 1 mètre ou disparaît en serrement (cf le rapport Ch. Greber R.Feys).

Le septantième anniversaire...

des conscrites et conscrits du Valbonnais.

Jean – Luc depuis les Engelas ou les Angelas, hameau de la rive gauche de la commune de Valbonnais, nous relate à sa manière le satisfecit général des conscrites et conscrits un beau dimanche du mois d'août. C'est sans doute, l'empereur romain Auguste qui a pensé rajouter un jour de plus à ce mois, jaloux diablement Julius César, à l'honneur pour les trente-et-unes journées de Juillet.

Jean – Luc écrit : « *Un beau dimanche du mois d'août 2023, les conscrits et conscrites de l'année 1953, accompagnés de leur conjoint, ont partagé un excellent repas au restaurant à Boustigues (Corps) pour fêter leur septantième anniversaire. Une journée admirable, un repas parfait, tout le monde était ravi* ».



De gauche à droite : Françoise Siaud, Maryse Cros, Odile Magallon, Gilbert Jacquemier, Martine Jacquet, Paul Royer, Yvette Macé, Jean-Luc Jacquet, Françoise Davin, Patrice Guitare, Josette Clot, Daniel Clot, Nicole Vallé, Martine Sigaud, Guy Baret, Alain Guidetti, Claude Fraux.